SIVOM de CHAON - SOUVIGNY EN SOLOGNE – SENNELY Loir-et-Cher
☏ 02 54 88 74 54 🖷 02 54 88 10 42

ORDRE DU JOUR :

LE COMITÉ S'EST RÉUNI LE JEUDI 27 NOVEMBRE 2014 A 20H00

A la Mairie de Souvigny en Sologne

Ordre du jour BUDGET SIVOM :

- Indemnité de conseil année 2014 au comptable public
- Tarification repas de cantine pour le personnel enseignant
- Participation du SIVOM pour le photocopieur de Souvigny en Sologne
- Questions diverses.

Compte rendu du budget principal du Comité Syndical du 27 novembre 2014 à la mairie de Souvigny en Sologne, sous la présidence de M. Serge BLANDIN, Président du SIVOM.

Etaient présents :

Représentants de la COMMUNE DE SOUVIGNY EN SOLOGNE : Chantal MEERSSCHAUT – Serge BLANDIN – Séverine GARNON

Représentants de la COMMUNE DE CHAON : Alain PAVEAU – Patrick SCIOU

Représentants de la COMMUNE DE SENNELY : Pierre HENRY —Martine ORLAND

Convocation : 13 mai 2014

Absents excusés : Mme Muriel MARTIN, M. Patrick MORIN

Secrétaire de séance : Sandra LENTI

Au cours de sa séance, le Comité :

Le Comité Syndical DÉCIDE à l'unanimité des membres présents de verser l'indemnité au comptable public au taux de 100%.

DÉCIDE de ne pas instaurer de tarif repas différent pour le personnel enseignant. Toutefois il convient de facturer les repas pour les personnes extérieures à 4,80 €.

ACCEPTE à l'unanimité des membres présents le paiement de la participation au contrat de maintenance du photocopieur de Souvigny en Sologne dont le SIVOM dispose. Le montant de la dépense est de 72 € TTC correspondant aux années 2012, 2013 et 2014.

Monsieur le Président informe les membres du Comité :

- Les commandes de produits d'entretien (papier essuie-mains) sont de plus en plus importantes dans les écoles. Cela est dû au fait qu'il y a les mercredis en plus mais aussi les TAP où les enfants font des activités manuelles.
- M. le Président rappelle à la commune de Chaon qu'il est impératif de faire l'entretien des filtres de la climatisation à l'école. Pour le bon fonctionnement, cette opération doit être réalisée tous les 6 mois.

Monsieur le Président, Serge BLANDIN a levé la séance à 21h15